



# Restrictions du Projet



**Projet FIC** 

Version du document : Version 1

Auteur: Adrien Lasalle

Date: 07/10/2018

### Les Restrictions du projet

#### Restriction juridique:

• Tous les droits sont la propriété de l'Université de Valenciennes

#### Restrictions temporelles:

- Les challenges pour le Forum International CyberSécurité doivent être livrés au client avant le début du challenge FIC. Pareil pour les challenges du 24H IUT.
- Chaque réunions avec le client fera l'objet d'un compte rendu pour garder une trace du projet afin de comparer le prévu au réalisé et aider à la communication de l'avancée du projet.

#### Restriction de conceptions:

- Le projet sera mis en place suivant les méthodes de conceptions agiles
- Chaque challenges réalisé par les membres de l'équipe devra être mis en pratique et testé.

#### Restrictions motérielles

• Le matériel disponible pour la réalisation du projet sera le matérial des membres de l'équipe projet ainsi que le matériels mis à la disposition des étudiants par l'université.

## Restrictions budgétaires:

• Le projet doit respecter le budget mis en place pour la réalisation de celui-ci